



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lieux de mémoire

Question écrite n° 75611

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sur la situation de la maison de l'écrivain combattant de la première guerre 1914-1918 Henri Barbusse, située à Aumont-en-Halatte (Oise), restée pour l'essentiel dans l'état de saccage où l'avait mise l'armée ennemie, ce qui rend sa visite impossible pour le moment, alors que l'office de tourisme régional souhaite sa réouverture. Or ce site revêt à plusieurs titres un intérêt touristique : tout d'abord en raison de son environnement, le village étant particulièrement accueillant, mais également car la maison de l'écrivain est d'une architecture originale et enfin comme cadre d'un des lieux commémoratifs majeurs du centenaire de la guerre 1914-1918. En effet, Henri Barbusse fut le premier des écrivains combattants d'une longue liste dont Maurice Genevoix, Roland Dorgelès, Blaise Cendrars, etc. à décrire la vie des combattants dans son livre « Le Feu » pour lequel il obtint le prix Goncourt en novembre 1916. Malgré ses nombreux efforts d'animation et ses démarches, l'association des amis d'Henri Barbusse qui en est propriétaire, n'a pu encore réaliser la réouverture de cette maison, faute de moyens financiers. Il lui demande quelles dispositions financières il entend prendre pour contribuer à la requalification de la maison d'Henri Barbusse d'ici à novembre 2016, centième anniversaire de l'attribution du prix Goncourt du « Feu ».

Texte de la réponse

La maison d'Henri Barbusse, à Aumont-en-Halatte (Oise), est effectivement dans un état de conservation qui ne lui permet pas d'être ouverte au public dans des conditions satisfaisantes. Cette maison est la propriété d'une association, l'association des amis d'Henri Barbusse, et il appartient d'abord à celle-ci de proposer un projet de rénovation et de valorisation susceptible de bien mettre en valeur ce site important de mémoire. Aucun projet de ce type n'a à ce jour été transmis aux services du ministère de la culture et de la communication. Par le passé, des subventions publiques ont été attribuées à l'association et ont permis d'entreprendre des travaux. Le ministère de la culture et de la communication est prêt à étudier un projet de rénovation qui s'appuierait sur un projet scientifique et culturel de qualité, aux côtés des collectivités territoriales concernées. Enfin, la Fédération nationale des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires, soutenue par le ministère de la culture et de la communication, est également en mesure d'apporter un soutien méthodologique à une telle entreprise.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75611

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1602

Réponse publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6139